

## FLASH INFO N°2

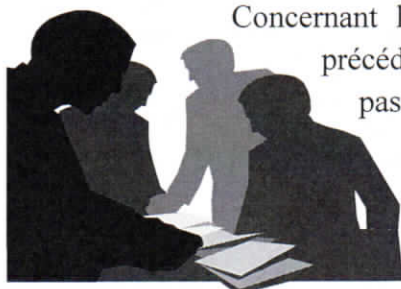
Mars 2018

Numéro 2

A toutes les structures,  
CD et CR, SI, S, CN

---

**Le flash info est un outil de communication destiné aux militants de notre Mouvement. A ce titre, il doit être largement diffusé, lu et commenté dans toutes les structures d'Addictions Alcool Vie Libre.**



Concernant les stages nationaux, il était demandé, dans le flash info précédent, de prendre vos dispositions avant le 02 février et de ne pas tenir compte des dates figurant sur les feuilles d'inscription.

Au vu des appels et des inscriptions retardataires, nous continuerons à prendre en compte vos souhaits selon les places encore disponibles.



### Rappel :

- 1 stage : inscription gratuite par section avec un chèque de caution de 200€.
- Des inscriptions supplémentaires payantes seront prises en compte dans la mesure de la disponibilité des places.



Dans le cadre d'organisations de manifestations pour lesquelles vous serez amenés à constituer un dossier « GUSO », sachez qu'il existe un compte national « VIE LIBRE GUSO ». Il est donc recommandé de vous mettre en relation avec Mikael pour qu'il vous communique l'identifiant et le mot de passe pour accéder et **surtout ne pas ouvrir un compte local.**

« GUSO » organisme national visant à simplifier les démarches administratives pour l'emploi des artistes et des techniciens de spectacle en France.

## Carte de motivation :

- ✓ Lors de la rencontre nationale de novembre dernier, il a été demandé, par les militants, la mise en place d'une carte de motivation destinée aux malades en cours de parcours de soins.
- ✓ La réalisation de cette carte, pour édition, sera validée lors du CA de mars prochain.
- ✓ Nous vous préviendrons de sa mise à disposition lorsqu'elle sera imprimée

**Il est donc inutile de téléphoner ou écrire au siège à ce sujet.**

---

## Litiges et conflits dans les structures.

Notre Mouvement n'est pas à l'abri de litiges ou conflits de personnes au sein de ses structures. Il est important de les clarifier au plus vite afin d'éviter que ces conflits ne dégénèrent de trop.

Dans le fonctionnement du Mouvement, des militants responsables ont été élus et la gestion de ces conflits fait partie de leurs attributions. Il serait souhaitable de s'adresser à eux en priorité pour parvenir à une solution acceptable par tous.

Parmi ces personnes figurent les responsables de sections, départementaux, régionaux et délégué nationaux. **Le CA n'interviendra que si aucun de ces derniers n'a réussi à résoudre le problème.**

---

## Attestation Commissaire aux Comptes.

Lorsque le Commissaire aux Comptes aura validé les QF des structures, il établira une attestation qu'il transmettra à Mikaël au siège qui la restituera par courrier postal ou par mail à la structure concernée.



## « COM » relation médias

Les relations avec les médias obéissent à des règles précises. Un faux-pas peut être lourd de conséquences pour le Mouvement. Des stages de formation « communication » permettent aux bénévoles de mieux appréhender cette question.

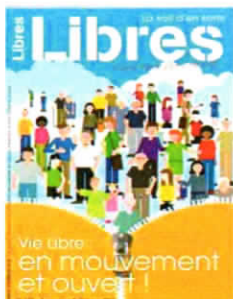
### Une règle générale existe déjà :

- Pour toute demande d'un média national (presse écrite, radiophonique, audiovisuelle), même auprès d'un bénévole ou d'une structure locale, il faut en référer au Conseil d'Administration avant toute intervention. Le CA se chargera du relationnel et des réponses à apporter, avec le concours de chacun.
- Pour les demandes régionales, c'est le Comité Régional qui traite comme défini ci-dessus.
- Les demandes locales sont traitées localement.  
Les délégués à la communication sont les interlocuteurs privilégiés pour apporter toute aide aux structures.



Si vous souhaitez partager une action importante qui a lieu dans vos régions, nous vous réservons une page qui sera la retransmission d'actes militantes et aura pour but de permettre aux lecteurs d'avoir des idées pour faire vivre « Addictions Alcool Vie Libre » chez eux.

Un article pouvant expliquer comment le projet a été monté est formateur et donc à partager. L'adresser à : [malgorn.jean-paul@orange.fr](mailto:malgorn.jean-paul@orange.fr)



Nous avons actuellement quelques difficultés à trouver des témoignages de parcours de militants ; alors si vous souhaitez que le vôtre soit publié dans le LIBRES faites nous le parvenir à l'adresse suivante **au format WORD**:

Soit à Christiane CAMBOT : [christiane.cambot@orange.fr](mailto:christiane.cambot@orange.fr) ou à Marcel RATZEL : [m.ratzel@free.fr](mailto:m.ratzel@free.fr).  
Merci pour votre participation.

**Pour une meilleure communication, faites circuler les informations contenues dans ce Flash-Info**